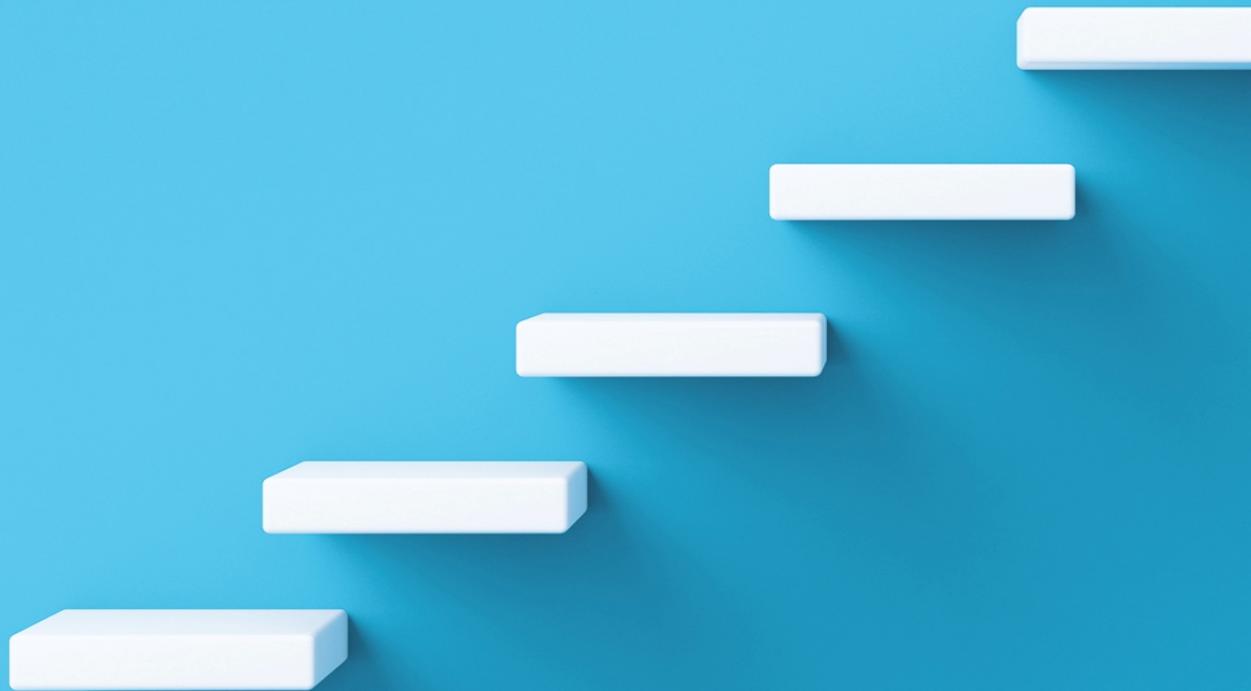


CROISSANCE DURABLE



IA Société financière inc.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

du troisième trimestre 2019

Aux 30 septembre 2019 et 2018



États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

2	États des résultats consolidés
3	États du résultat global consolidés
4	États de la situation financière consolidés
5	États des variations des capitaux propres consolidés
7	États des flux de trésorerie consolidés
8	Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
8	Note 1 Information générale
8	Note 2 Modifications de méthodes comptables
12	Note 3 Placements et produits de placement
15	Note 4 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
22	Note 5 Gestion des risques associés aux instruments financiers
23	Note 6 Instruments financiers dérivés
25	Note 7 Actif net des fonds distincts
26	Note 8 Débentures
26	Note 9 Capital social
27	Note 10 Actions privilégiées émises par une filiale
28	Note 11 Cumul des autres éléments du résultat global
28	Note 12 Gestion du capital
29	Note 13 Frais généraux
30	Note 14 Impôts sur le résultat
30	Note 15 Information sectorielle
36	Note 16 Résultat par action ordinaire
37	Note 17 Avantages postérieurs à l'emploi
38	Note 18 Engagements
39	Note 19 Changement de la structure organisationnelle
39	Note 20 Événement postérieur à la date de clôture
39	Note 21 Données comparatives

États des résultats consolidés

(non audités, en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Primes				
Primes brutes	2 404	2 035	7 131	6 455
Primes cédées	(215)	(199)	(604)	(583)
Primes nettes (note 15)	2 189	1 836	6 527	5 872
Produits de placement (note 3)				
Intérêts et autres produits tirés des placements	347	309	1 001	959
Variation de la juste valeur des placements	763	(604)	3 942	(818)
	1 110	(295)	4 943	141
Autres produits	416	439	1 251	1 312
	3 715	1 980	12 721	7 325
Prestations sur contrats et charges				
Prestations et règlements bruts sur contrats	1 420	1 343	4 356	4 082
Prestations et règlements cédés sur contrats	(155)	(147)	(397)	(404)
Transferts nets aux fonds distincts	262	114	682	600
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	1 156	(346)	5 056	(45)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	7	(2)	28	1
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(32)	9	(112)	108
	2 658	971	9 613	4 342
Commissions	425	421	1 220	1 241
Frais généraux	347	320	1 061	976
Taxes sur primes et autres taxes	31	33	95	95
Charges financières	13	15	42	48
	3 474	1 760	12 031	6 702
Résultat avant impôts	241	220	690	623
Impôts sur le résultat (note 14)	52	49	156	143
Résultat net	189	171	534	480
Résultat net attribué aux contrats avec participation	—	—	1	1
Résultat net attribué aux actionnaires	189	171	533	479
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale (note 10)	5	6	17	16
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	184	165	516	463
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 16)				
De base	1,73	1,50	4,83	4,25
Dilué	1,72	1,50	4,81	4,23
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités) (note 16)				
De base	106	110	107	109
Dilué	107	110	107	110
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 9)	0,45	0,415	1,32	1,175

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États du résultat global consolidés

(non audités, en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	189	171	534	480
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(1)	(26)	89	(50)
Reclassement des pertes (profits) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(4)	(1)	(13)	(4)
	(5)	(27)	76	(54)
Couverture d'investissements nets				
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	16	(17)	(35)	29
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(13)	14	28	(24)
	3	(3)	(7)	5
Couverture de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	—	—	(2)	—
Reclassement des pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie inclus dans le résultat net	—	—	—	(1)
	—	—	(2)	(1)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(13)	2	(70)	41
Total des autres éléments du résultat global	(15)	(28)	(3)	(9)
Résultat global	174	143	531	471
Résultat global attribué aux contrats avec participation	—	—	1	1
Résultat global attribué aux actionnaires	174	143	530	470

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

(non audités, en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	—	10	(31)	18
Reclassement des profits sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	1	—	5	1
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	2	(3)	(5)	4
	3	7	(31)	23
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	4	(1)	24	(15)
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	7	6	(7)	8

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États de la situation financière consolidés

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2019 (non audités) \$	Au 31 décembre 2018 \$
Actif		
Placements (note 3)		
Trésorerie et placements à court terme	1 010	1 046
Obligations	27 767	23 592
Actions	2 920	3 055
Prêts hypothécaires et autres prêts	3 853	3 661
Instruments financiers dérivés (note 6)	1 208	225
Avances sur contrats	905	951
Autres placements	420	329
Immeubles de placement	1 774	1 720
	39 857	34 579
Autres éléments d'actif	2 359	2 172
Actif de réassurance	1 112	1 001
Immobilisations corporelles	397	277
Actif d'impôts différés	28	26
Immobilisations incorporelles	1 099	1 071
Goodwill	607	633
Actif total du fonds général	45 459	39 759
Actif net des fonds distincts (note 7)	26 976	23 781
Actif total	72 435	63 540
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance	30 967	25 940
Passif relatif aux contrats d'investissement	628	630
Instruments financiers dérivés (note 6)	388	429
Autres éléments de passif	6 162	5 875
Passif d'impôts différés	275	266
Déventures (note 8)	1 049	901
Passif total du fonds général	39 469	34 041
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts (note 7)	26 976	23 781
Passif total	66 445	57 822
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	1 671	1 678
Actions privilégiées émises par une filiale (note 10)	525	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	3 748	3 470
Comptes des contrats avec participation	46	45
	5 990	5 718
Passif et capitaux propres totaux	72 435	63 540

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des variations des capitaux propres consolidés

(non audités, en millions de dollars)

Au 30 septembre 2019

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 9)	Actions privilégiées émises par une filiale (note 10)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 11)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	41	1 521	375	19	3 073	49	5 078
Effet de l'adoption de IFRS 15	—	—	—	—	(20)	—	(20)
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	41	1 521	375	19	3 053	49	5 058
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	634	—	634
Résultat net attribué aux contrats avec participation	4	—	—	—	—	—	4
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(36)	(36)
Résultat global de l'exercice	4	—	—	—	634	(36)	602
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(10)	10	—
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	5	—	—	5
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(1)	—	—	(1)
Émissions d'actions ordinaires	—	151	—	—	—	—	151
Émissions d'actions privilégiées par une filiale, nettes des frais d'émission	—	—	150	—	(3)	—	147
Rachat d'actions ordinaires	—	(17)	—	—	(33)	—	(50)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(173)	—	(173)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(21)	—	(21)
	—	134	150	4	(240)	10	58
Solde au 31 décembre 2018	45	1 655	525	23	3 447	23	5 718
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	533	—	533
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—	—	—	—	—	1
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(3)	(3)
Résultat global de la période	1	—	—	—	533	(3)	531
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	(70)	70	—
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(7)	—	—	(7)
Émissions d'actions ordinaires	—	40	—	—	—	—	40
Rachat d'actions ordinaires	—	(43)	—	—	(96)	—	(139)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(140)	—	(140)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(17)	—	(17)
Autres	—	—	—	—	1	—	1
	—	(3)	—	(4)	(322)	70	(259)
Solde au 30 septembre 2019	46	1 652	525	19	3 658	90	5 990

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

(non audités, en millions de dollars)

Au 30 septembre 2018

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires	Actions privilégiées émises par une filiale	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 11)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	41	1 521	375	19	3 073	49	5 078
Effet de l'adoption de IFRS 15	—	—	—	—	(20)	—	(20)
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	41	1 521	375	19	3 053	49	5 058
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	479	—	479
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—	—	—	—	—	1
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(9)	(9)
Résultat global de la période	1	—	—	—	479	(9)	471
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	41	(41)	—
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(1)	—	—	(1)
Émissions d'actions ordinaires	—	151	—	—	—	—	151
Émissions d'actions privilégiées par une filiale, nettes des frais d'émission	—	—	150	—	(3)	—	147
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(128)	—	(128)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(16)	—	(16)
	—	151	150	2	(106)	(41)	156
Solde au 30 septembre 2018	42	1 672	525	21	3 426	(1)	5 685

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des flux de trésorerie consolidés

(non audités, en millions de dollars)	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	690	623
Charges financières	42	48
Impôts payés, nets des remboursements	(201)	(154)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	5 075	(3)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(2)	29
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(97)	53
Pertes (profits) latents sur les placements	(3 936)	821
Provisions pour pertes	28	16
Amortissement des primes et des escomptes	11	22
Autres amortissements	154	136
Dépréciation du goodwill (note 13)	22	—
Gain sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle (note 13)	(14)	—
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	39	(109)
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	10 786	8 380
Achats liés aux placements	(12 110)	(9 080)
Profits réalisés sur les placements	(26)	(11)
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	(235)	(401)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	226	370
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises, nettes de trésorerie	(3)	(221)
Achats d'immobilisations corporelles et incorporelles	(106)	(118)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(109)	(339)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires (note 9)	33	148
Rachat d'actions ordinaires (note 9)	(139)	—
Émissions d'actions privilégiées par une filiale, nettes des frais d'émission (note 10)	—	146
Émissions de débentures (note 8)	398	—
Rachat de débentures (note 8)	(250)	(111)
Remboursement d'obligations locatives	(11)	—
Dividendes sur actions ordinaires	(140)	(128)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(17)	(16)
Intérêts payés sur débentures	(23)	(29)
Intérêts payés sur obligations locatives	(3)	—
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(152)	10
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	(1)	4
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	(36)	45
Trésorerie et placements à court terme au début	1 046	1 141
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 010	1 186
Information supplémentaire :		
Trésorerie	702	959
Placements à court terme	308	227
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 010	1 186

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018 (non audités) (en millions de dollars, sauf indication contraire)

1 › Information générale

iA Société financière inc. (iA Société financière) est une société de gestion de portefeuille inscrite à la Bourse de Toronto, constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. iA Société financière et ses filiales (la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, de fonds communs de placement, de valeurs mobilières, d'assurance auto et habitation, de prêts hypothécaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Le 1^{er} janvier 2019, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (iA Assurance) et iA Société financière ont complété une opération aux termes de laquelle iA Société financière est devenue la société de gestion de portefeuille propriétaire de toutes les actions ordinaires de iA Assurance par voie d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi sur les compagnies (Québec) et de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) (l'arrangement) (note 19).

Les états financiers consolidés intermédiaires de la société sont établis sur la base des Normes internationales d'information financière (IFRS) conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne contiennent pas toute l'information requise dans un état financier annuel complet et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, qui figurent dans le *Rapport annuel 2018* de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. À titre d'émetteur absorbant, les principales méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers consolidés intermédiaires sont conformes à celles qui se trouvent dans le *Rapport annuel 2018* de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., à l'exception des éléments mentionnés à la note 2.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 6 novembre 2019.

2 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, intitulé <i>Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance</i>. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4; l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. <p>Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours.</p> <p><i>Statut</i> : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 ou, si approuvé, le 1^{er} janvier 2022.</p>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i>, qui remplace la norme IAS 17 <i>Contrats de location</i>. Cette nouvelle norme précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter et de divulguer les contrats de location; pour le preneur : <ul style="list-style-type: none"> la reconnaissance des actifs et des passifs pour tous les contrats de location, à l'exception de ceux dont la durée est de 12 mois ou moins ou de ceux dont le bien sous-jacent a une faible valeur; pour le bailleur : <ul style="list-style-type: none"> la comptabilité demeure essentiellement inchangée. <p><i>Incidence</i> : La société a appliqué cette nouvelle norme au 1^{er} janvier 2019 et l'incidence est décrite ci-dessous.</p>
IAS 19 <i>Avantages du personnel</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 février 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 19 <i>Avantages du personnel</i>. L'amendement, intitulé <i>Modification, réduction ou liquidation</i>, clarifie, pour les régimes de retraite à prestations définies, la situation lorsque les modifications apportées à un régime exigent la réévaluation du coût net des actifs et des passifs touchés. L'amendement oblige l'entité à utiliser les hypothèses corrigées issues de cette réévaluation pour déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets de la période qui suit les changements apportés au régime de retraite ou à la réévaluation. Les dispositions s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

IFRIC 23 <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23 <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>. Cette interprétation précise comment appliquer les requis de IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i> relativement à la reconnaissance et à l'évaluation de l'incertitude à l'égard des impôts sur le revenu. L'interprétation s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IAS 28 <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 28 <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>. L'amendement, intitulé <i>Intérêts à long terme dans une entreprise associée et une coentreprise</i>, clarifie la situation lorsqu'une entité comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence et détient des intérêts à long terme qui remplissent les critères pour être considérés en substance comme un investissement net à long terme. Cet amendement s'applique plus particulièrement aux quotes-parts lorsqu'il y a des pertes qui doivent être absorbées par les intérêts à long terme.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2015-2017	<p><i>Description</i> : En décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2015-2017. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques à quatre normes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • IFRS 3 <i>Regroupement d'entreprises</i> relativement au fait que le regroupement d'entreprises réalisé par étapes s'applique lorsqu'une partie à un partenariat obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, et cette amélioration s'appliquera prospectivement; • IFRS 11 <i>Partenariats</i> relativement au fait que l'intérêt qu'une entité détenait auparavant dans une entreprise commune n'est pas réévalué lorsque l'entité obtient le contrôle conjoint de cette entreprise commune, et cette amélioration s'appliquera prospectivement; • IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i> relativement à la reconnaissance de l'impôt sur le passif à payer pour les dividendes, et cette amélioration s'appliquera rétrospectivement; • IAS 23 <i>Coûts d'emprunt</i> relativement au fait que l'entité doit exclure du calcul des coûts d'emprunt capitalisable les coûts d'emprunt pour la période durant laquelle l'actif n'est pas complété, et cette amélioration s'appliquera prospectivement. <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Incidence de l'application de IFRS 16

La société a choisi d'appliquer cette nouvelle norme de manière rétrospective modifiée au 1^{er} janvier 2019. Conséquemment, les données comparatives ne sont pas retraitées. La société a également fait le choix de se prévaloir de la mesure de simplification relative à l'identification des contrats de location à la date de transition. Ainsi, la présente norme a été appliquée aux contrats de location antérieurement identifiés comme tels selon IAS 17 *Contrats de location* et IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. La société a également choisi de se prévaloir de l'exemption relative aux contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins ou de ceux dont le bien sous-jacent a une faible valeur. Ainsi, ces contrats de location sont comptabilisés dans *Frais généraux*.

Au 1^{er} janvier 2019, la société a comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation pour un montant de 140 \$ ainsi que des obligations locatives pour un montant de 142 \$, calculés en utilisant un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3 %. La société a également renversé un passif de 2 \$ qui était présenté dans *Autres éléments de passif*.

Réconciliation des obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 :

	\$
Engagements relatifs aux contrats de location simple au 31 décembre 2018	187
Exemptions relatives aux contrats à court terme ou de faible valeur	(1)
Frais variables et composantes non locatives	(74)
Options de prolongation considérées dans les obligations locatives	72
	184
Effet de l'actualisation au taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} janvier 2019	(42)
Obligations locatives au 1^{er} janvier 2019	142

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont comptabilisés dans *Immobilisations corporelles* et les obligations locatives dans *Autres éléments de passif*. Par conséquent, les nouvelles méthodes comptables suivantes s'appliquent :

Immobilisations corporelles

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont comptabilisés au coût diminué de l'amortissement cumulé. Les actifs au titre du droit d'utilisation correspondent à des immobilisations corporelles telles que des espaces locatifs et d'autres actifs provenant des contrats de location comptabilisés à la date de début du contrat, soit au moment où le bien loué est mis à la disposition de la société. La société calcule les amortissements suivant la méthode linéaire. La durée d'amortissement est basée sur la durée d'utilité estimée. Les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis sur des périodes allant de 2 à 30 ans.

Autres éléments de passif

Les obligations locatives sont comptabilisées, à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat, ou si ce taux n'est pas disponible, au taux d'emprunt marginal. Subséquemment, les obligations locatives sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les charges d'intérêts qui y sont liées sont comptabilisées dans *Charges financières* à l'état des résultats. Les obligations locatives excluent les montants relatifs à des paiements de loyers variables ou à des paiements dont la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. La société a choisi de comptabiliser les paiements de loyers relatifs aux contrats à court terme et aux contrats de faible valeur de façon linéaire sur la durée du contrat dans *Frais généraux*.

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p>La société a adopté l'amendement à IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquemment, même si les dispositions de IFRS 9 ou de l'amendement étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la société appliquera ces dispositions simultanément à l'application d'IFRS 17.</p> <p><i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La norme IFRS 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; • modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; • propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; • modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective ou rétrospective modifiée.</p> <p>Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative</i>, permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelée « compensation négative ».</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers.</p>
IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. La norme IFRS 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients</i> ont été appliquées préalablement.</p> <p>Le 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de proposer de reporter la date d'application aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette décision est assujettie à une consultation publique présentement en cours.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers relativement à la présentation, à la divulgation et à l'évaluation des passifs de contrats d'assurance.</p>
<i>Cadre conceptuel de l'information financière</i>	<p><i>Description</i> : Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une révision complète du <i>Cadre conceptuel de l'information financière</i>. L'IASB a décidé de réviser le <i>Cadre conceptuel de l'information financière</i> parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications étaient désuètes ou manquaient de clarté. La version révisée inclut, entre autres, un nouveau chapitre sur l'évaluation, des indications sur la présentation de la performance financière et des définitions améliorées d'un actif et d'un passif et des indications à l'appui de ces définitions. Le cadre conceptuel aide les entités à développer leurs méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS ne s'applique à une situation particulière. Les dispositions s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette révision sur ses états financiers.</p>

IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i> intitulé <i>Définition d'une entreprise</i>. Cet amendement clarifie la définition d'une entreprise dans le but d'aider les entités à déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront aux transactions dont la date d'acquisition est le ou après le 1^{er} janvier 2020. L'application anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p><i>Description</i> : Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i> et IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition de matérialité</i>, clarifie la définition de matérialité dans IAS 1 et les explications qui accompagnent cette définition, et aligne les définitions utilisées dans les différentes normes IFRS. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> , IAS 39 <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p><i>Description</i> : Le 26 septembre 2019, l'IASB a publié un amendement aux normes IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>, IAS 39 <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. L'amendement, intitulé <i>Réforme des taux d'intérêt de référence</i>, vise à modifier certaines exigences de la comptabilité de couverture pour que cette dernière ne soit pas impactée par les incertitudes liées à la réforme des taux d'intérêt de référence. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

Information relativement au report de l'application de IFRS 9 *Instruments financiers*

La société applique la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le cadre de ses activités. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 *Instruments financiers* à condition que le total des passifs relatifs aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul est effectué à la date de clôture qui précède le 1^{er} avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme.

Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement les passifs de contrats d'assurance, les passifs des contrats d'investissement, les passifs des fonds distincts ainsi que les débetures en date du 31 décembre 2015. Les passifs relatifs aux activités d'assurance sur les passifs totaux sont supérieurs à 90 %.

La société a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2021 (ou au 1^{er} janvier 2022, si la proposition est acceptée), date à laquelle entrera en vigueur la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui inclut l'évaluation de ces derniers. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances ou disponibles à la vente au 30 septembre 2019, un montant de 964 \$ ne satisfait pas au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société ne peut utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

3) Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur

Au 30 septembre 2019

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	403	—	607	—	1 010	1 010
Obligations						
Gouvernements	11 832	2 055	109	—	13 996	
Municipalités	1 146	154	40	—	1 340	
Sociétés et autres	8 609	1 710	2 112	—	12 431	
	21 587	3 919	2 261	—	27 767	28 061
Actions						
Ordinaires	1 518	32	—	—	1 550	
Privilégiées	184	369	—	—	553	
Indices boursiers	223	104	—	—	327	
Unités de fonds de placement	483	7	—	—	490	
	2 408	512	—	—	2 920	2 920
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	—	—	871	—	871	
Multirésidentiels	—	—	1 438	—	1 438	
Non résidentiels	—	—	6	—	6	
	—	—	2 315	—	2 315	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	—	—	282	—	282	
Multirésidentiels	68	—	166	—	234	
Non résidentiels	29	—	226	—	255	
	97	—	674	—	771	
Autres prêts	—	—	767	—	767	
	97	—	3 756	—	3 853	3 951
Instruments financiers dérivés	1 208	—	—	—	1 208	1 208
Avances sur contrats	—	—	905	—	905	905
Autres placements	—	—	5	415	420	420
Immeubles de placement	—	—	—	1 774	1 774	1 793
Total des placements	25 703	4 431	7 534	2 189	39 857	40 268

Au 31 décembre 2018

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et placements à court terme	465	—	581	—	1 046	1 046
Obligations						
Gouvernements	9 857	1 996	118	—	11 971	
Municipalités	1 045	110	40	—	1 195	
Sociétés et autres	6 721	1 725	1 980	—	10 426	
	17 623	3 831	2 138	—	23 592	23 733
Actions						
Ordinaires	1 793	31	—	—	1 824	
Privilégiées	177	320	—	—	497	
Indices boursiers	236	77	—	—	313	
Unités de fonds de placement	415	6	—	—	421	
	2 621	434	—	—	3 055	3 055
Prêts hypothécaires et autres prêts						
Prêts hypothécaires assurés						
Résidentiels	—	—	859	—	859	
Multirésidentiels	—	—	1 427	—	1 427	
Non résidentiels	—	—	6	—	6	
	—	—	2 292	—	2 292	
Prêts hypothécaires conventionnels						
Résidentiels	—	—	221	—	221	
Multirésidentiels	60	—	174	—	234	
Non résidentiels	30	—	222	—	252	
	90	—	617	—	707	
Autres prêts	—	—	662	—	662	
	90	—	3 571	—	3 661	3 705
Instrument financiers dérivés	225	—	—	—	225	225
Avances sur contrats	—	—	951	—	951	951
Autres placements	—	—	7	322	329	329
Immeubles de placement	—	—	—	1 720	1 720	1 738
Total des placements	21 024	4 265	7 248	2 042	34 579	34 782

La catégorie *À la juste valeur par le biais du résultat net* inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres placements sont constitués de billets à recevoir et de placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 50 % au 30 septembre 2019 (entre 25 % et 30 % au 31 décembre 2018). La valeur comptable de ces placements au 30 septembre 2019 est de 415 \$ (322 \$ au 31 décembre 2018). La quote-part du résultat net et du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019 est de 14 \$ (15 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018).

c) Produits de placement

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Intérêts et autres produits tirés des placements				
Intérêts	261	228	739	703
Dividendes	27	35	87	102
Instruments financiers dérivés	5	4	13	14
Revenus locatifs	49	39	145	118
Profits réalisés	7	2	26	11
Variation des provisions pour perte	(9)	(6)	(28)	(16)
Autres	7	7	19	27
	347	309	1 001	959
Variation de la juste valeur des placements				
Trésorerie et placements à court terme	2	2	6	3
Obligations	642	(533)	2 732	(704)
Actions	46	19	176	44
Prêts hypothécaires et autres prêts	1	(2)	(1)	1
Instruments financiers dérivés	61	(94)	1 034	(197)
Immeubles de placement	11	4	1	33
Autres	—	—	(6)	2
	763	(604)	3 942	(818)
Total des produits de placement	1 110	(295)	4 943	141

4 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par l'administrateur de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la Bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des expectatives de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées aux informations du marché, y compris aux transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants ou à l'interne sur une base annuelle.

Passifs financiers

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des passifs de titrisation et des engagements afférents à des titres vendus à découvert, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

La juste valeur des passifs de titrisation est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

Débetures – La juste valeur des débetures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 6 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée à la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.

Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.

Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

	Au 30 septembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	—	403	—	403
Obligations				
Designées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	371	11 461	—	11 832
Municipalités	—	1 146	—	1 146
Sociétés et autres	—	8 477	132	8 609
	371	21 084	132	21 587
Disponibles à la vente				
Gouvernements	83	1 972	—	2 055
Municipalités	—	154	—	154
Sociétés et autres	—	1 699	11	1 710
	83	3 825	11	3 919
	454	24 909	143	25 506
Actions				
Designées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 203	—	1 205	2 408
Disponibles à la vente	114	369	29	512
	1 317	369	1 234	2 920
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Designés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	97	—	97
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	184	1 024	—	1 208
Immeubles de placement				
	—	—	1 774	1 774
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	1 955	26 802	3 151	31 908
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	20 494	6 232	60	26 786
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	22 449	33 034	3 211	58 694

	Au 31 décembre 2018			Total \$
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	—	465	—	465
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	358	9 499	—	9 857
Municipalités	—	1 045	—	1 045
Sociétés et autres	—	6 581	140	6 721
	358	17 125	140	17 623
Disponibles à la vente				
Gouvernements	185	1 811	—	1 996
Municipalités	—	110	—	110
Sociétés et autres	—	1 709	16	1 725
	185	3 630	16	3 831
	543	20 755	156	21 454
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 487	—	1 134	2 621
Disponibles à la vente	86	319	29	434
	1 573	319	1 163	3 055
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	90	—	90
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	27	197	1	225
Immeubles de placement				
	—	—	1 720	1 720
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 143	21 826	3 040	27 009
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	17 852	5 894	47	23 793
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	19 995	27 720	3 087	50 802

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité qui varient entre 1,18 % et 2,65 % au 30 septembre 2019 (1,40 % et 3,25 % au 31 décembre 2018). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 30 septembre 2019 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,00 % et 9,00 % (5,00 % et 9,00 % au 31 décembre 2018), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,00 % (4,25 % et 7,75 % au 31 décembre 2018). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

En raison de la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur. De plus, les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent au passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB). Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019								
	Solde au 31 décembre 2018	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 30 septembre 2019	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140	9	—	—	(17)	—	132	10
Disponibles à la vente	16	—	—	—	(5)	—	11	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 134	(2)	—	108	(35)	—	1 205	(2)
Disponibles à la vente	29	—	(1)	1	—	—	29	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	1	—	—	—	(1)	—	—	—
Immeubles de placement								
	1 720	1	—	57	(4)	—	1 774	1
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur								
	3 040	8	(1)	166	(62)	—	3 151	9
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	47	2	—	12	(1)	—	60	2
Total	3 087	10	(1)	178	(63)	—	3 211	11

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Solde au 31 décembre 2017	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2018	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	145	(2)	—	—	(3)	—	140	(2)
Disponibles à la vente	15	—	1	—	—	—	16	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	902	74	—	235	(61)	(16)	1 134	77
Disponibles à la vente	18	—	2	9	—	—	29	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	2	—	—	—	(1)	—	1	—
Immeubles de placement								
	1 341	43	—	378	(42)	—	1 720	43
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur								
	2 423	115	3	622	(107)	(16)	3 040	118
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	22	—	—	27	(2)	—	47	—
Total	2 445	115	3	649	(109)	(16)	3 087	118

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, un montant de 30 \$ (46 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018) inscrit à titre d'Achats d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux Immeubles de placement. De plus, les Ventes et règlements des immeubles de placement incluent des transferts de 2 \$ à titre d'immobilisations corporelles (7 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Les Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net et le Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus sont présentés dans les Produits de placement à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts, qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 7 « Actif net des fonds distincts ». Les Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global sont présentés à la note 11 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans les Profits (pertes) latents.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

	Au 30 septembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Classées comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	8	136	144
Municipalités	—	52	—	52
Sociétés et autres	—	253	2 106	2 359
	—	313	2 242	2 555
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	3 854	—	3 854
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	4 167	2 242	6 409

	Au 31 décembre 2018			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Classées comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	9	128	137
Municipalités	—	48	—	48
Sociétés et autres	—	251	1 843	2 094
	—	308	1 971	2 279
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	3 615	—	3 615
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 923	1 971	5 894

Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

	Au 30 septembre 2019			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	30	165	—	195
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	45	343	—	388
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	75	508	—	583
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 244	—	1 244
Déventures	—	1 067	—	1 067
Total des passifs classés au coût amorti	—	2 311	—	2 311

	Au 31 décembre 2018			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	48	127	—	175
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	10	388	31	429
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	58	515	31	604
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	1 154	—	1 154
Déventures	—	899	—	899
Total des passifs classés au coût amorti	—	2 053	—	2 053

5 › Gestion des risques associés aux instruments financiers

a) Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, la société a reclassé des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente d'une valeur inférieure à 1 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018) de *Autres éléments du résultat global à Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans *Cumul des autres éléments du résultat global* sont les suivants :

	Au 30 septembre 2019			Au 31 décembre 2018		
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations						
Gouvernements	2 055	(1)	63	1 996	(6)	31
Municipalités	154	—	3	110	(1)	1
Sociétés et autres	1 710	(1)	51	1 725	(23)	7
	3 919	(2)	117	3 831	(30)	39
Actions	512	(25)	7	434	(21)	8
Total	4 431	(27)	124	4 265	(51)	47

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements.

b) i) Indicateurs de qualité de crédit

Obligations par niveaux de qualité

	Au	Au
	30 septembre 2019	31 décembre 2018
	Valeur comptable	
	\$	\$
AAA	1 539	1 229
AA	9 573	8 355
A	11 665	9 882
BBB	4 763	3 942
BB et moins	227	184
Total	27 767	23 592

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 1 968 \$ au 30 septembre 2019 (1 801 \$ au 31 décembre 2018).

Prêts hypothécaires et autres prêts

	Au	Au
	30 septembre 2019	31 décembre 2018
	Valeur comptable	
	\$	\$
Prêts hypothécaires assurés	2 315	2 292
Prêts hypothécaires conventionnels	771	707
Autres prêts	767	662
Total	3 853	3 661

La qualité du crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés**Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus**

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Tout prêt dont les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié.

Au 30 septembre 2019				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes				
Non échus et non dépréciés	2 250	2 985	736	5 971
Échus et non dépréciés				
30 – 89 jours de retard	—	2	34	36
90 – 119 jours de retard	—	—	5	5
120 jours et plus de retard	—	—	1	1
Dépréciés	21	3	1	25
Total des valeurs brutes	2 271	2 990	777	6 038
Provisions spécifiques pour pertes	10	1	—	11
	2 261	2 989	777	6 027
Provisions collectives	—	—	10	10
Total des valeurs nettes	2 261	2 989	767	6 017

Au 31 décembre 2018				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeurs brutes				
Non échus et non dépréciés	2 125	2 902	636	5 663
Échus et non dépréciés				
30 – 89 jours de retard	—	2	27	29
90 – 119 jours de retard	—	3	4	7
120 jours et plus de retard	—	—	2	2
Dépréciés	21	3	1	25
Total des valeurs brutes	2 146	2 910	670	5 726
Provisions spécifiques pour pertes	8	1	—	9
	2 138	2 909	670	5 717
Provisions collectives	—	—	8	8
Total des valeurs nettes	2 138	2 909	662	5 709

Bien saisis

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, la société a pris possession d'immeubles qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires pour une valeur de 1 \$ (valeur inférieure à 1 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin de période sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de revente dans *Autres éléments d'actif*.

Provisions spécifiques pour pertes

Au 30 septembre 2019				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	8	1	—	9
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	—	—	2
Solde à la fin	10	1	—	11

Au 31 décembre 2018				
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	6	2	—	8
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	(1)	—	1
Solde à la fin	8	1	—	9

6 › Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 30 septembre 2019 est de 1 204 \$ (220 \$ au 31 décembre 2018). À la date de clôture de chaque période, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

Au 30 septembre 2019						
	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	531	222	97	850	6	(3)
Contrats à terme standardisés	693	—	—	693	4	(1)
Options	5 607	—	—	5 607	192	(49)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 395	725	—	4 120	11	(25)
Contrats de swaps	29	747	2 063	2 839	18	(203)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 194	3 019	4 805	9 018	618	(64)
Contrats à terme de gré à gré	819	2 228	—	3 047	359	(7)
Options	54	—	—	54	—	—
Autres contrats dérivés	2	2	357	361	—	(36)
Total	12 324	6 943	7 322	26 589	1 208	(388)

Au 31 décembre 2018

	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	521	16	88	625	4	(11)
Contrats à terme standardisés	642	—	—	642	4	(3)
Options	740	225	—	965	31	(7)
Contrats de taux de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 157	49	—	3 206	6	(104)
Contrats de swaps	20	764	1 489	2 273	25	(136)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 089	2 477	3 126	6 692	126	(108)
Contrats à terme de gré à gré	760	1 898	—	2 658	28	(29)
Autres contrats dérivés	2	2	367	371	1	(31)
Total	6 931	5 431	5 070	17 432	225	(429)

Au 30 septembre 2019

	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	24 335	145	694
Couverture d'un investissement net	1 212	1	(14)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	980	1 062	(1 067)
Risque de change	16	—	—
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt	3	—	—
Risque de change	43	—	(1)
Total des instruments financiers dérivés	26 589	1 208	(388)

Au 31 décembre 2018

	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
	\$	\$	\$
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	15 590	211	(373)
Couverture d'un investissement net	1 022	—	(46)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	736	14	(8)
Risque de change	15	—	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de taux d'intérêt	44	—	—
Risque de change	25	—	(1)
Total des instruments financiers dérivés	17 432	225	(429)

Instruments financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans les autres contrats dérivés.

Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 2 ans au 30 septembre 2019 (moins de 1 an au 31 décembre 2018). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur

Les contrats de swaps de taux d'intérêt, désignés à titre de couvertures du risque de taux d'intérêt relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, ont des échéances allant de 2 ans à 14 ans au 30 septembre 2019 (de 3 ans à 9 ans au 31 décembre 2018). Les variations de juste valeur liées au taux d'intérêt de l'élément couvert sont comptabilisées dans les *Produits de placement*, à l'état des résultats, en déduction des variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés considérés comme des instruments de couverture. Les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des éléments couverts sont comptabilisées dans *Autres éléments du résultat global*.

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 2 ans au 30 septembre 2019 (moins de 4 ans au 31 décembre 2018). Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances de moins de 1 an à 9 ans au 30 septembre 2019 (de moins de 1 an à 10 ans au 31 décembre 2018).

La portion efficace des relations de couverture de juste valeur est comptabilisée dans le *Résultat net*. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, la société a constaté une perte de 17 \$ sur l'instrument de couverture (gain de 6 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018) et un gain de 16 \$ sur l'élément couvert (perte de 8 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018). Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, la société a constaté une inefficacité de couverture de 1 \$ (2 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018).

Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque d'intérêt lors des transactions prévues. La société utilise des contrats à terme de gré à gré sur des obligations qui ont des échéances de moins de 1 an au 30 septembre 2019 (moins de 1 an au 31 décembre 2018). Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre 5 ans et 10 ans au 30 septembre 2019 (de 6 ans à 10 ans au 31 décembre 2018). Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

7 › Actif net des fonds distincts

	Au 30 septembre	Au 31 décembre
	2019	2018
	\$	\$
Actif		
Encaisse et placements à court terme	985	1 156
Obligations	5 389	5 006
Actions	20 541	17 743
Prêts hypothécaires	18	16
Immeubles de placement	9	9
Instruments financiers dérivés	9	—
Autres éléments d'actif	856	166
Actif total	27 807	24 096
Passif		
Créditeurs et frais courus	831	310
Instruments financiers dérivés	—	5
Passif total	831	315
Actif net	26 976	23 781

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	26 389	24 888	23 781	24 117
Plus :				
Sommes perçues des titulaires de contrats	1 048	808	3 071	2 719
Intérêts et dividendes	113	113	393	378
Profits nets réalisés	166	98	413	329
Augmentation (diminution) nette de la juste valeur	168	(62)	2 087	(21)
	27 884	25 845	29 745	27 522
Moins :				
Sommes versées aux titulaires de contrats	785	694	2 409	2 139
Frais d'exploitation	123	117	360	349
	908	811	2 769	2 488
Solde à la fin	26 976	25 034	26 976	25 034

8 › Débentures

Le 16 mai 2019, iA Assurance a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 250 \$ échéant le 16 mai 2024 et portant un intérêt de 2,80 % payable semestriellement jusqu'au 16 mai 2019. Les débentures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé. Conséquemment, iA Assurance a déboursé une somme totale de 254 \$.

Le 24 septembre 2019, la société a émis des débentures subordonnées pour un montant de 400 \$ échéant le 24 septembre 2031, portant un intérêt de 3,072 %, payable semestriellement du 24 mars 2020 au 24 septembre 2026, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois (Canadian Dollar Offered Rate (CDOR)), majoré de 1,31 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 24 décembre 2026 jusqu'au 24 septembre 2031. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 24 septembre 2026, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission pour un total de 2 \$.

9 › Capital social

Conséquemment au changement de structure opérationnelle (note 19), le capital social autorisé de la société s'établit comme suit :

Actions ordinaires

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, comportant un droit de vote.

Actions privilégiées de catégorie A

Des actions privilégiées de catégorie A, sans valeur nominale, sans droit de vote, pouvant être émises en série, dont le nombre pouvant être émis est limité au nombre correspondant à au plus la moitié des actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'émission proposée de ces actions privilégiées.

	Au 30 septembre 2019		Au 31 décembre 2018	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$	Nombre d'actions (en milliers)	Montant \$
Actions ordinaires				
Solde au début	108 575	1 655	106 756	1 521
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	924	40	159	7
Émissions d'actions	—	—	2 750	144
Actions rachetées	(2 815)	(43)	(1 090)	(17)
Solde à la fin	106 684	1 652	108 575	1 655

Options d'achat d'actions

À la suite de la réorganisation par laquelle iA Assurance est devenue une filiale de la société, le régime d'options d'achat d'actions de iA Assurance a été échangé contre un régime identique de la société. Conséquemment, toute action découlant de ce régime est émise par la société. Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation (en milliers) au 30 septembre 2019 était de 2 552 (2 875 au 31 décembre 2018). Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, la société a octroyé (en milliers) 348 options d'achat d'actions exerçables à 57,44 \$ (311 options d'achat d'actions exerçables à 58,18 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018).

Offre publique de rachat d'actions

Avec l'approbation de la Bourse de Toronto, le conseil d'administration a autorisé la société à racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 12 novembre 2018 et le 11 novembre 2019, jusqu'à concurrence de 5 482 768 actions ordinaires, représentant approximativement 5 % de ses 109 655 360 actions ordinaires émises et en circulation au 1^{er} novembre 2018. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, 2 815 373 actions ordinaires ont été rachetées et annulées pour un montant net en espèces de 139 \$, dont 43 \$ a été comptabilisé à l'encontre du capital social et 96 \$ à l'encontre des résultats non distribués.

Dividendes

	Trimestres terminés les 30 septembre				Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2019		2018		2019		2018	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
	\$ (en dollars)		\$ (en dollars)		\$ (en dollars)		\$ (en dollars)	
Actions ordinaires	48	0,45	46	0,415	140	1,32	128	1,175

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende de 0,45 dollar par action a été approuvé par le conseil d'administration en date du 6 novembre 2019. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers intermédiaires. Ce dividende sera versé le 16 décembre 2019 aux actionnaires inscrits le 22 novembre 2019, date à laquelle il sera reconnu dans les capitaux propres de la société.

Régimes de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à ses détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires sont déduits des capitaux propres dans la période au cours de laquelle ils ont été autorisés. Les actions émises dans le cadre du régime seront acquises sur le marché secondaire.

10 > Actions privilégiées émises par une filiale

Les actions privilégiées émises par iA Assurance, une filiale de la société, s'établissent comme suit :

	Au 30 septembre 2019		Au 31 décembre 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
	(en milliers)	\$	(en milliers)	\$
Actions privilégiées, catégorie A, émises par iA Assurance				
Solde au début	21 000	525	15 000	375
Émission d'actions	—	—	6 000	150
Solde à la fin	21 000	525	21 000	525

Dividendes

	Trimestres terminés les 30 septembre				Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2019		2018		2019		2018	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
	\$ (en dollars)		\$ (en dollars)		\$ (en dollars)		\$ (en dollars)	
Actions privilégiées, émises par iA Assurance								
Catégorie A – série B	1	0,29	1	0,29	4	0,86	4	0,86
Catégorie A – série G	2	0,24	2	0,24	7	0,71	7	0,71
Catégorie A – série I	2	0,30	3	0,30	6	0,90	5	0,68
Total	5		6		17		16	

11 › Cumul des autres éléments du résultat global

	Obligations	Actions	Écart de conversion	Couverture	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Profits (pertes) latents	126	(6)	—	—	120
Impôts sur profits (pertes) latents	(33)	2	—	—	(31)
Autres	—	—	(35)	31	(4)
Impôts sur autres	—	—	—	(5)	(5)
	93	(4)	(35)	26	80
Pertes (profits) réalisés	(18)	—	—	—	(18)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	5	—	—	—	5
	(13)	—	—	—	(13)
Solde au 30 septembre 2019	86	(14)	100	(82)	90
Solde au 31 décembre 2017	28	7	49	(35)	49
Profits (pertes) latents	(42)	(40)	—	—	(82)
Impôts sur profits (pertes) latents	11	11	—	—	22
Autres	—	—	86	(86)	—
Impôts sur autres	—	—	—	13	13
	(31)	(29)	86	(73)	(47)
Pertes (profits) réalisés	12	16	—	—	28
Impôts sur pertes (profits) réalisés	(3)	(4)	—	—	(7)
	9	12	—	—	21
Solde au 31 décembre 2018	6	(10)	135	(108)	23
Solde au 31 décembre 2017	28	7	49	(35)	49
Profits (pertes) latents	(65)	(3)	—	—	(68)
Impôts sur profits (pertes) latents	17	1	—	—	18
Autres	—	—	29	(29)	—
Impôts sur autres	—	—	—	4	4
	(48)	(2)	29	(25)	(46)
Pertes (profits) réalisés	(6)	1	—	—	(5)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	1	—	—	—	1
	(5)	1	—	—	(4)
Solde au 30 septembre 2018	(25)	6	78	(60)	(1)

12 › Gestion du capital

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

Les exigences relatives à la suffisance de capital de la société sont réglementées par la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux actions privilégiées. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débentures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

La société gère son capital sur une base consolidée. Au 30 septembre 2019, la société maintient un ratio qui satisfait aux exigences réglementaires.

	30 septembre 2019
	\$
Capitaux disponibles	
Capitaux de catégorie 1	3 164
Capitaux de catégorie 2	1 596
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	4 420
	9 180
Coussin de solvabilité global	6 860
Ratio total	134 %

Dans les états financiers consolidés de la filiale iA Assurance au 31 décembre 2018, le ratio de solvabilité était de 126 % et elle maintenait un ratio qui satisfaisait aux exigences réglementaires.

13 › Frais généraux

Règlement de la contrepartie conditionnelle et dépréciation du goodwill

Au cours du trimestre, la société a procédé au règlement final de la contrepartie conditionnelle comptabilisée lors de la répartition finale du prix d'acquisition de PPI Management Inc. En date du 30 septembre 2019, la contrepartie conditionnelle a été réglée pour un montant de 10 \$, entraînant un gain de 14 \$, comptabilisé à l'état des résultats dans les *Frais généraux*. Au même moment, les projections financières de la filiale ont été revues. À la suite de cette révision, un test de dépréciation a été effectué à l'égard des activités de PPI Management inc. comprises dans les unités génératrices de trésorerie (UGT) du secteur de l'Assurance individuelle. Cela a amené la société à comptabiliser une dépréciation du goodwill de 22 \$. Ce montant a été reconnu à l'état des résultats dans *Frais généraux*. Afin d'établir la valeur recouvrable de l'UGT, la valeur d'utilité a été déterminée au moyen de calculs qui font appel à des projections de flux de trésorerie avant impôts fondées sur des projections financières futures approuvées par la direction et qui couvrent une période de 5 ans.

14 › Impôts sur le résultat

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

	Trimestres terminés les 30 septembre				Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2019		2018		2019		2018	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Résultat avant impôts	241		220		690		623	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	65	27	59	27	185	27	167	27
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :								
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujéti à l'impôt du Canada	(1)	—	(1)	—	(3)	—	(3)	—
Produits de placement exonérés	(14)	(6)	(11)	(5)	(24)	(4)	(37)	(7)
Portion non imposable de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	(1)	—	—	—	(2)	—	—	—
Ajustements des années précédentes	—	—	—	—	(1)	—	14	3
Variation des taux d'imposition	—	—	—	—	(4)	(1)	(1)	—
Autres	3	1	2	—	5	1	3	—
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	52	22	49	22	156	23	143	23

15 › Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne *Autres* puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

Résultats sectoriels

	Trimestre terminé le 30 septembre 2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	398	738	418	428	127	80	2 189
Produits de placement	861	47	38	64	66	34	1 110
Autres produits	30	368	13	24	19	(38)	416
	1 289	1 153	469	516	212	76	3 715
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	206	487	271	306	153	(3)	1 420
Prestations et règlements cédés sur contrats	(73)	—	(14)	(8)	(105)	45	(155)
Transferts nets aux fonds distincts	—	172	—	90	—	—	262
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	855	105	27	92	81	(4)	1 156
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	7	—	—	—	7
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(11)	—	(1)	1	(25)	4	(32)
Commissions, frais généraux et autres charges	216	320	152	25	97	(7)	803
Charges financières	5	—	6	—	1	1	13
	1 198	1 084	448	506	202	36	3 474
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	91	69	21	10	10	40	241
Répartition des autres activités	29	3	3	—	5	(40)	—
Résultat avant impôts	120	72	24	10	15	—	241
Impôts sur le résultat	21	20	6	2	3	—	52
Résultat net attribué aux actionnaires	99	52	18	8	12	—	189

Trimestre terminé le 30 septembre 2018

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Primes nettes	384	553	416	303	106	74	1 836
Produits de placement	(302)	(33)	16	(9)	(4)	37	(295)
Autres produits	48	367	15	22	17	(30)	439
	130	887	447	316	119	81	1 980
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	207	452	266	286	95	37	1 343
Prestations et règlements cédés sur contrats	(74)	—	(16)	(6)	(59)	8	(147)
Transferts nets aux fonds distincts	—	68	—	46	—	—	114
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(299)	(6)	18	(39)	(13)	(7)	(346)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(2)	—	—	—	(2)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	—	—	(3)	(1)	9	4	9
Commissions, frais généraux et autres charges	211	308	151	23	78	3	774
Charges financières	5	—	5	—	(1)	6	15
	50	822	419	309	109	51	1 760
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	80	65	28	7	10	30	220
Répartition des autres activités	23	5	1	—	1	(30)	—
Résultat avant impôts	103	70	29	7	11	—	220
Impôts sur le résultat	18	19	8	2	2	—	49
Résultat net attribué aux actionnaires	85	51	21	5	9	—	171

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	1 177	2 101	1 228	1 427	362	232	6 527
Produits de placement	4 043	138	152	325	172	113	4 943
Autres produits	91	1 087	42	73	56	(98)	1 251
	5 311	3 326	1 422	1 825	590	247	12 721
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	624	1 521	855	926	351	79	4 356
Prestations et règlements cédés sur contrats	(181)	—	(43)	(21)	(216)	64	(397)
Transferts nets aux fonds distincts	—	429	—	253	—	—	682
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	3 997	232	40	557	243	(13)	5 056
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	28	—	—	—	28
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(40)	—	—	4	(89)	13	(112)
Commissions, frais généraux et autres charges	618	966	450	77	262	3	2 376
Charges financières	16	1	18	—	1	6	42
	5 034	3 149	1 348	1 796	552	152	12 031
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	277	177	74	29	38	95	690
Répartition des autres activités	73	2	5	2	13	(95)	—
Résultat avant impôts	350	179	79	31	51	—	690
Impôts sur le résultat	69	47	21	8	11	—	156
Résultat net	281	132	58	23	40	—	534
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—	—	—	—	—	1
Résultat net attribué aux actionnaires	280	132	58	23	40	—	533

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Primes nettes	1 155	1 824	1 192	1 179	303	219	5 872
Produits de placement	(26)	(25)	62	53	(33)	110	141
Autres produits	127	1 101	45	67	51	(79)	1 312
	1 256	2 900	1 299	1 299	321	250	7 325
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	593	1 356	831	906	278	118	4 082
Prestations et règlements cédés sur contrats	(194)	—	(53)	(18)	(165)	26	(404)
Transferts nets aux fonds distincts	—	360	—	240	—	—	600
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(7)	58	(7)	76	(147)	(18)	(45)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	1	—	—	—	1
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(7)	—	(7)	4	103	15	108
Commissions, frais généraux et autres charges	612	953	442	69	219	17	2 312
Charges financières	14	—	13	—	—	21	48
	1 011	2 727	1 220	1 277	288	179	6 702
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	245	173	79	22	33	71	623
Répartition des autres activités	53	6	3	—	9	(71)	—
Résultat avant impôts	298	179	82	22	42	—	623
Impôts sur le résultat	56	50	23	6	8	—	143
Résultat net	242	129	59	16	34	—	480
Résultat net attribué aux contrats avec participation	1	—	—	—	—	—	1
Résultat net attribué aux actionnaires	241	129	59	16	34	—	479

Primes sectorielles

Trimestre terminé le 30 septembre 2019

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	499	162	453	111	293	(15)	1 503
Investies dans les fonds distincts	—	576	—	325	—	—	901
	499	738	453	436	293	(15)	2 404
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(101)	—	(35)	(8)	(166)	95	(215)
Primes nettes	398	738	418	428	127	80	2 189

Trimestre terminé le 30 septembre 2018

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	479	88	463	33	183	48	1 294
Investies dans les fonds distincts	—	465	—	276	—	—	741
	479	553	463	309	183	48	2 035
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(95)	—	(47)	(6)	(77)	26	(199)
Primes nettes	384	553	416	303	106	74	1 836

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 468	369	1 334	470	699	81	4 421
Investies dans les fonds distincts	—	1 732	—	978	—	—	2 710
	1 468	2 101	1 334	1 448	699	81	7 131
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(291)	—	(106)	(21)	(337)	151	(604)
Primes nettes	1 177	2 101	1 228	1 427	362	232	6 527

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018

	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 427	296	1 331	251	533	142	3 980
Investies dans les fonds distincts	—	1 528	—	947	—	—	2 475
	1 427	1 824	1 331	1 198	533	142	6 455
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(272)	—	(139)	(19)	(230)	77	(583)
Primes nettes	1 155	1 824	1 192	1 179	303	219	5 872

Actifs et passifs sectoriels

	Au 30 septembre 2019						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Placements	23 099	1 871	2 142	3 828	1 093	7 824	39 857
Actif des fonds distincts	—	15 748	—	11 228	—	—	26 976
Actif de réassurance	(655)	—	232	127	1 511	(103)	1 112
Autres	122	841	—	—	33	3 494	4 490
Actif total	22 566	18 460	2 374	15 183	2 637	11 215	72 435
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement	21 792	1 881	2 193	4 009	1 796	(76)	31 595
Passif des fonds distincts	—	15 748	—	11 228	—	—	26 976
Autres	288	31	6	9	—	7 540	7 874
Passif total	22 080	17 660	2 199	15 246	1 796	7 464	66 445

	Au 31 décembre 2018						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Placements	19 056	1 823	1 869	3 349	926	7 556	34 579
Actif des fonds distincts	—	13 994	—	9 787	—	—	23 781
Actif de réassurance	(697)	—	236	131	1 317	14	1 001
Autres	121	940	—	—	27	3 091	4 179
Actif total	18 480	16 757	2 105	13 267	2 270	10 661	63 540
Passif							
Passif relatif aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement	17 787	1 643	2 148	3 452	1 602	(62)	26 570
Passif des fonds distincts	—	13 994	—	9 787	—	—	23 781
Autres	287	59	6	3	—	7 116	7 471
Passif total	18 074	15 696	2 154	13 242	1 602	7 054	57 822

16 › Résultat par action ordinaire

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribué aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	184	165	516	463
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	106	110	107	109
Résultat de base par action (en dollars)	1,73	1,50	4,83	4,25

Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'année (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour la période). Pour le trimestre et la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2019, un nombre moyen de 51 460 et de 130 910 options d'achat d'actions antidilutives (148 565 pour le trimestre et 124 618 pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018) ont été exclues du calcul.

	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	184	165	516	463
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	106	110	107	109
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	1	—	—	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	107	110	107	110
Résultat par action dilué (en dollars)	1,72	1,50	4,81	4,23

Outre l'offre publique de rachat d'actions, les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

17 › Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un certain nombre de régimes à prestations définies capitalisés et non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

	Trimestres terminés les 30 septembre			
	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Coût des services courants	11	1	11	1
Intérêts nets	2	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	13	1	12	1
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(19)	—	20	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	34	2	(22)	(1)
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	15	2	(2)	(1)
Total des composantes du coût des prestations définies	28	3	10	—

¹ Les hypothèses relatives aux marchés, tels les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs ainsi que les changements dans les hypothèses financières, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Coût des services courants	33	2	32	2
Intérêts nets	6	1	4	1
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	40	3	37	3
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(153)	—	14	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	242	5	(68)	(2)
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	89	5	(54)	(2)
Total des composantes du coût des prestations définies	129	8	(17)	1

¹ Les hypothèses relatives aux marchés, tels les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs ainsi que les changements dans les hypothèses financières, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

	Trimestres terminés les 30 septembre			
	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	15	2	(2)	(1)
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(3)	(1)	1	—
Total des autres éléments du résultat global	12	1	(1)	(1)

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2019		2018	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
	\$	\$	\$	\$
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	89	5	(54)	(2)
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(23)	(1)	15	—
Total des autres éléments du résultat global	66	4	(39)	(2)

18 Engagements

Engagements de placement

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux et résidentiels, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 30 septembre 2019, ces engagements s'élevaient à 784 \$ (809 \$ au 31 décembre 2018), dont les décaissements estimatifs seront de 66 \$ (42 \$ au 31 décembre 2018) dans 30 jours, de 329 \$ (324 \$ au 31 décembre 2018) dans 31 à 365 jours et de 389 \$ (443 \$ au 31 décembre 2018) dans plus d'un an.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit bancaire au nom de la société. Au 30 septembre 2019, le solde de ces lettres est de 7 \$ (2 \$ au 31 décembre 2018).

Marges de crédit

Au 30 septembre 2019, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 56 \$ (56 \$ au 31 décembre 2018) qui n'étaient pas utilisées au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

19 › Changement de la structure organisationnelle

Au 1^{er} janvier 2019, iA Assurance a procédé à une modification de sa structure organisationnelle, aux termes de laquelle iA Assurance est devenue une filiale en propriété exclusive de la société. Aux termes de l'arrangement, la totalité des actions ordinaires de iA Assurance en circulation au 1^{er} janvier 2019 ont été échangées contre des actions ordinaires nouvellement émises de la société, à raison d'une action pour une. Les actions privilégiées et les débiteures de iA Assurance émises et en circulation demeurent émises par cette dernière et ont été garanties par la société, conformément aux modalités de l'arrangement. La société est un « émetteur absorbant » de iA Assurance au sens attribué à ce terme dans la réglementation en valeurs mobilières à l'égard des actions ordinaires émises précédemment de iA Assurance.

Cette transaction a été comptabilisée à la valeur comptable et ces états financiers consolidés présentent les informations comparatives telles que publiées dans les états financiers de l'émetteur absorbé, iA Assurance, au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2018, selon le cas.

20 › Événement postérieur à la date de clôture

Sous réserve de l'approbation par la Bourse de Toronto et l'Autorité des marchés financiers, la société prévoit renouveler l'offre publique de rachats d'actions 2018 afin de continuer à racheter des actions ordinaires dans le cours normal de ses activités. Dans le cadre de ce renouvellement, la société prévoit racheter, entre le 12 novembre 2019 et le 11 novembre 2020, jusqu'à 5 334 347 actions ordinaires, représentant approximativement 5 % de ses 106 686 949 actions ordinaires émises et en circulation au 1^{er} novembre 2019.

21 › Données comparatives

Certaines données de la période précédente ont été reclassées pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période courante. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net de la société.